



# SCoT

<http://preprod.creonnais.alienor.com/y-vivre/urbanisme/scot/>

## **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Aire métropolitaine bordelaise**

La Communauté de communes du Créonnais est couverte par le SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise depuis le 13 février 2014. La modification du document a été approuvée par les élus du Sysdau lors du comité syndical du 2 décembre 2016. Cette modification avait principalement pour objet l'élargissement des orientations du SCoT aux cinq nouvelles communes intégrées : Baron, Blésignac, Croignon, la Sauve et Saint-Léon.

[SCOT de l'Aire Métropolitaine Bordelaise](#)

Vous pouvez télécharger ci-après la [Délibération d'approbation](#) de la modification.